



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU VUACHE**

Vulbens, le mardi 15 mars 2022

COMITE SYNDICAL DU 9 MARS 2022 A JONZIER-EPAGNY

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 22
Nombre de délégués présents : 10
Nombre de délégués votants : 10
Date de convocation : 2 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf mars à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Jonzier-Epagny, sous la présidence de madame Sylvie RINALDI, Présidente.

Présents : MERY L. (Chaumont), LAPRAZ L. (Chevrier), MERMIER M.-C. (Clarafond-Arcine), ARGAUD C. (Dingy-en-Vuache), DUPARC J. (Jonzier-Epagny), FOL Y. (Savigny), EXCOFFIER D. (Valleiry), BARANSKI F. (Valleiry), AMSALEM R. (Viry), RINALDI S. (Vulbens),
Excusés : CHAUMONTET D. (Chaumont), ROTH J.-L. (Chênex), VALLENTIEN J. (Chênex), CHATELAIN C. (Chevrier), KOCH V. (Clarafond-Arcine), PERROTIN C. (Dingy-en-Vuache), FUHRMANN P. (Jonzier-Epagny), CESMAT F. (Savigny), MARTINET S. (Vers), LAUREAU P. (Vers), BARBIER C. (Viry), DUPONT L. (Viry), FOL C. (Vulbens),
Invités : MERMIN M. (Maire de Jonzier-Epagny), BORDON J. (SEPNS), RIESEN J. (ONF), PATRY S. (SIV)

Madame la Présidente accueille les membres du Comité syndical dans la salle du Conseil municipal de la Mairie de Jonzier-Epagny. Elle laisse ensuite la parole à Monsieur le Maire, qui accueille à son tour les délégués. Il remercie le SIV pour ses actions.

Le quorum étant atteint (*selon les dispositions transitoires liées à la crise sanitaire applicables aux collectivités territoriales et groupements de collectivités territoriales / V de l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021*), elle expose l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- 19h à 19h15 : Bilan des actions réalisées par le SIV. Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 12/01/22
- 19h15 à 20h : Approbation du Compte administratif et du Compte de gestion de l'exercice 2021. Affectation des résultats. Vote des Contributions communales et du Budget primitif 2022
- 20h à 20h15 : Programmation PDIPR 2022 : sollicitation des aides départementales
- 20h15 à 20h45 : Travaux forestiers :
 - o Problème de dégradation des chemins dans les espaces naturels sensibles
 - o Propriétés du SIV : point d'étape avec l'Office National des Forêts (ONF)
- 20h45 à 21h : Questions diverses : Avancement de l'ABT, Bilan de la saison de restauration et d'entretien des vergers traditionnels, Premiers résultats de l'éco-compteur du Vuache, Prochaine réunion du Comité syndical, etc.

BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :

Madame la Présidente invite Stéphane Patry à présenter les actions réalisées par le SIV depuis le 12 janvier 2022 :

Samedi 22 janvier : Chantier participatif autour de l'Écopont de Viry. La journée était consacrée à l'entretien et à l'aménagement du site : entretien des zones naturelles situées autour de l'écopont, enlèvement des déchets, gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE) : solidages, robiniers, etc., restauration d'une mare et ratissage des zones broyées (délaisés Est et Ouest). 25 participants. Animation : Associations de protection de la nature Apollon74 et France Nature Environnement (FNE74) ; participation de la société ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc).

Lundi 24 janvier : Réunion de Comité Technique (COTEC) dans le cadre du projet d'Atlas de la Biodiversité Territoriale (ABT) du Pays du Vuache. 8 personnes se sont déplacées (2 excusés / 0 absent). Le travail sur la cartographie de la végétation a été présenté. Le partage de données des études en cours sur le territoire se poursuit. Les missions de cartographie et d'inventaire ont été réparties selon les compétences des structures. Les nombreux échanges en cours de réunion se sont révélés productifs et ont montré un élan commun dans l'acquisition et le partage de connaissances.

Mercredi 26 janvier : Accompagnement d'un projet de replantation de haies autour du hameau de Vovray à Chaumont. Propriétaire / demandeur : GAEC Alp'Holstein. Porteur de projet : étudiants de Terminales STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) de l'ISETA (Institut des Sciences de l'Environnement et des Territoires d'Annecy). Participation du SIV et de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

Jeudi 27 janvier : Comité Technique des CTENS (Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles) « *Vuache Champagne Genevois* » et « *Salève Genevois* » en visio-conférence, en présence de l'ensemble des maîtres d'ouvrages : SIV, Syndicat Mixte du Salève (SMS), Communauté de Communes du Genevois (CCG), Conseil Départemental de la Haute-Savoie (CD74) et Etat de Genève.

- Bilan à mi-parcours,
- Perspectives pour la suite des contrats.

Les membres du bureau SIV ont également participé à la présentation de la nouvelle politique ENS animée par le Président du CD74, Martial Saddier, en visio-conférence, le **mardi 1^{er} février**.

Vendredi 28 janvier : Fin de la saison de restauration et d'entretien des vergers traditionnels pour l'équipe technique du SIV (secteur Vuache). Bilan 2022 : 108 arbres taillés (69 pommiers, 21 poiriers et 18 autres). 30 propriétaires concernés.

Mercredi 2 février : En partenariat avec Apollon74, visite des parcelles « sous convention » dans les Bois de la Rippe à Viry, dans le but d'évaluer les travaux à réaliser pour la réouverture des mares forestières (chantier participatif du 12 février).

Mercredi 9 février : Présentation du SIV devant le conseil municipal de Vulbens, par Sylvie Rinaldi et Stéphane Patry.

Il est rappelé à l'assemblée que toutes les communes du SIV peuvent bénéficier de cette présentation.

Samedi 12 février : Chantier participatif « *Crapauducs et Ouverture de Mares* » sur les sites d'écrasements de Viry et dans le Bois de la Rippe. Cette journée était consacrée d'une part à l'installation de deux dispositifs anti-écrasement le long des routes départementales 18 et 34 (au lieu-dit « La Côte ») avec la pose de filets (respectivement 200 mètres et 300 mètres) et l'enterrement de pièges à seaux pour la récolte des batraciens, et d'autre part à la réouverture des mares où viennent se reproduire les amphibiens (Bois de la Rippe). 35 participants. Animation : Apollon74 et LPO.

Samedi 25 février : Chantier participatif « *Bois du Ban* » à Viry. Débroussaillage des clairières ouvertes en 2011, bûcheronnage de la végétation ligneuse, entretien des gouilles et des mares. 18 participants. Animation : SIV, Apollon74 et LPO.

Jeudi 3 mars : Formation « *Biodiv'Aura Atlas* » (Observatoire Régional de la Biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes) à la Mairie de Vulbens. Animation : Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA).

Lundi 7 mars : Chantier participatif « *Prairies sèches des Tirées et du Grand Nant* » à Jonzier-Epagny. Débroussaillage mécanique et manuel de la prairie et de sa lisière, récolte et mise en tas des produits de la coupe. 13 participants. Animation : SIV et Apollon74.

Mercredi 9 mars : Mise en place des onze panneaux de sensibilisation sur la fragilité de la flore vernale (printanière) au départ de tous les chemins qui permettent d'accéder à la montagne du Vuache.

Jacques Bordon informe que le comité que la floraison a un mois d'avance au sud du massif (sur les secteurs bien exposés) !

Yann Fol est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 12 janvier 2022.

DELIBERATIONS :

Stéphane Patry présente à l'assemblée le document budgétaire qui fait état des dépenses et recettes réalisées en 2021 ainsi que du prévisionnel 2022.

Luc Mery rappelle au comité que les subventions du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles (ENS), ainsi que les aides de la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de Natura 2000, vont diminuer dès cette année. Ces aides représentent cependant une part importante des recettes du SIV, qui lui permettent de réaliser un programme d'actions conséquent. Il exprime donc son inquiétude quant à l'avenir du syndicat. Une rencontre est prévue à cet effet avec Virginie DUBY-MULLER, Conseillère départementale du Canton de Saint-Julien-en-Genevois, fin mars.

Yann Fol propose également de rencontrer la Vice-présidente du CD74 en charge de l'environnement.

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2021 / M14

Madame Sylvie RINALDI et monsieur Luc MERY ne participent pas au vote.

Le Comité syndical réuni sous la présidence de Madame Marie-Christine MERMIER, membre du bureau,

délibérant sur le compte administratif de l'exercice dressé par Madame Sylvie RINALDI, Présidente, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		51 590.06 €		22 574.03 €		
Opérations de l'exercice	42 457.27 €	35 737.18 €	194 638.77 €	206 277.25 €		
TOTAUX	6 720.09 €			11 638.48 €		
Résultats de clôture		44 869.97 €		34 212.51 €		79 082.48 €

<i>Restes à réaliser</i>						
TOTAUX CUMULES		44 869.97 €		34 212.51 €		79 082.48 €
RESULTATS DEFINITIFS		44 869.97 €		34 212.51 €		79 082.48 €

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2021 / M14

Monsieur Luc MERY ne participe pas au vote.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexés ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Le comité syndical, ouï l'exposé de la Présidente, après en avoir délibéré, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par Monsieur le Receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Vu le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2021 et notamment le résultat excédentaire de la section d'investissement d'un montant de **44 869.97 €** et le résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de **34 212.51 €**,

Vu l'instruction budgétaire et comptable applicable aux communes et aux établissements communaux et intercommunaux,

Le comité syndical, ouï l'exposé de Madame la Présidente, après avoir délibéré, à l'unanimité, Décide d'affecter les résultats de la section d'investissement et de la section de fonctionnement comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES

001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté + 44 869.97 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES

002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit) + 34 212.51 €

CONTRIBUTIONS COMMUNALES 2022*Monsieur Luc MERY ne participe pas au vote.**Sur proposition de Madame la Présidente, le comité à l'unanimité adopte la nouvelle répartition des contributions communales 2022 (présentée ci-dessous), avec un **coût par habitant fixé à 4 €** :*

	Population légale au 1 ^{er} janvier 2021	Participation fixe (1)	Participation Proportionnelle (2)	TOTAL
Chaumont	514	1 021 €	1 748 €	2 769 €
Chênex	824	1 021 €	2 802 €	3 823 €
Chevrier	633	1 021 €	2 152 €	3 173 €
Clarafond-Arcine	1 060	1 021 €	3 604 €	4 625 €
Dingy-en-Vuache	726	1 021 €	2 468 €	3 489 €
Jonzier-Epagny	847	1 021 €	2 880 €	3 901 €
Savigny	1 001	1 021 €	3 403 €	4 424 €
Valleiry	4 995	1 021 €	16 983 €	18 004 €
Vers	936	1 021 €	3 182 €	4 203 €
Viry	5 497	1 021 €	18 690 €	19 711 €
Vulbens	1 685	1 021 €	5 729 €	6 750 €
TOTAL	18 718	11 231 €	63 641 €	74 872 €

(1) Participation fixe correspondant à 15 % des contributions communales réparties à raison de 1/11ème par commune

(2) Participation proportionnelle correspondant à 85 % des contributions communales réparties au prorata du nombre d'habitants

BUDGET PRIMITIF 2022*Monsieur Luc MERY ne participe pas au vote.**L'assemblée adopte à l'unanimité le Budget primitif 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :***SECTION DE FONCTIONNEMENT : 308 300 €****SECTION D'INVESTISSEMENT : 89 700 €****Programmation PDIPR 2022 / sollicitation des aides départementales***Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que le SIV a programmé en 2022 :*

- *La pose du matériel de signalétique pour l'itinéraire PDIPR n°23 « Boucle VTT Semine » sur les communes de Clarafond-Arcine, Chaumont, Chessenaz et Vanzy. Le SIV s'engage à poser tout le matériel commandé dans un délai maximum de 2 mois après la mise à disposition du matériel. Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie (CD74) accorde une aide à la pose pour ce sentier, classé d'intérêt départemental de niveau 2 (SID2). Budget prévisionnel de **1 102 €**. Subvention attendue à hauteur de 50 % du montant HT.*

- *La conception et la fabrication d'un panneau d'accueil pour l'itinéraire PDIPR n°26 « Sur les rives de la Vosogne » sur les communes de Dingy-en-Vuache, Valleiry et Vulbens. Ce sentier étant classé d'intérêt local (SIL), l'aide du CD74 est attendue à hauteur de 30 % du montant HT.*

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) *APPROUVE les modalités de pose du matériel de signalétique pour l'itinéraire « Boucle VTT Semine » et son plan de financement,*
- 2) *SOLLICITE le CD74 pour une aide à la pose du matériel de signalétique, dont le montant attendu s'élève à 551 € (50 % pour les SID2),*
- 3) *SOLLICITE le CD74 pour une subvention à hauteur de 30 % du montant HT concernant le panneau d'accueil de l'itinéraire PDIPR n°26 « Sur les rives de la Vosogne ».*

Pour poursuivre, Madame la Présidente invite monsieur Jérôme Riesen, technicien de l'Office National des Forêts (ONF), à faire un point sur les travaux forestiers en cours dans le Pays du Vuache.

Concernant les problèmes de dégradation des chemins dans les ENS (cas à Vulbens, au-dessus du réservoir d'eau de Tire-Cul, et à Viry, dans les Bois de la Rippe), Jérôme Riesen rappelle que ce sont les Maires qui ont autorité sur les chemins communaux. Il explique également que le Règlement National d'Exploitation Forestière (RNEF) s'impose à tous les intervenants en forêts publiques et concerne notamment le respect du milieu naturel et celui des personnes et des biens.

Par exemple : Sensibilité des cloisonnements (voies d'accès) au tassement, à l'orniérage ou à l'érosion : En fonction de la sensibilité des sols au tassement et de leur état d'humidité, l'intervenant prend toutes mesures utiles pour limiter l'impact de ses activités sur le sol en contactant si besoin l'agent de l'ONF. Si l'impact persiste, l'intervenant ou, à défaut, l'agent de l'ONF, suspend les interventions. Cette suspension est strictement limitée à la durée nécessaire pour permettre le ressuyage du sol et donne lieu, si nécessaire, à une prorogation du délai d'exécution du contrat.

L'intervenant doit interrompre le chantier dès l'apparition des toutes premières ornières atteignant 20 à 30 cm !

Il rappelle également que toutes les coupes de bois doivent être déclarées par l'exploitant auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT), et que les dégradations engendrées sont de la responsabilité du propriétaire.

L'assemblée propose de préparer un article pour les bulletins municipaux, rappelant la réglementation forestière en vigueur concernant les coupes et indiquant les coordonnées de l'agent ONF pour plus de renseignements.

QUESTIONS DIVERSES :

Stéphane Patry présente en détail le bilan de la saison de restauration et d'entretien des vergers traditionnels ainsi que les premiers résultats de l'éco-compteur du Vuache installé sur la commune de Savigny (le long du GR « Balcon du Léman », au nord des pâturages du Vuache).

Il rappelle le programme des animations à venir :

- *Annulée (faute de participants) : **Samedi 12 mars** : Animation Nature « Parcours de Découverte du Vuache », en co-voiturage autour du Vuache. RDV à 9h sur le parking de la mairie de Musièges.*
- **Vendredi 11 mars** : Stage de formation à la taille des arbres fruitiers : première journée « théorique ». Rendez-vous à 9h au GAEC « Au Coucher du Soleil » à Jonzier-Epagny.
- **Vendredi 18 mars** : Stage de formation à la taille des arbres fruitiers : seconde journée « pratique ». Rendez-vous à 9h au verger communal de Vulbens.

- **Samedi 19 mars** : Journée de l'environnement à Vulbens. Exposition du SIV sur les richesses naturelles du Pays du Vuache.
- **Samedi 19 mars** : Animation Nature « *La nuit des batraciens !* », au sein du biotope protégé des Teppes de la Repentances. RDV à 18h30 sur le parking de la gare de Valleiry.
- **Samedi 2 avril** : Sortie découverte pour les délégués du SIV sur la nouvelle boucle « Aux sources du Parnant » à Clarafond-Arcine (9h - 12h). A l'issue, un apéritif sera offert par le syndicat.

Avant de conclure, Madame la Présidente propose à l'assemblée d'organiser la prochaine réunion du SIV le **mercredi 4 mai 2022 à 19h00**, sur la commune de **Savigny** (à confirmer). Luc Mery proposera un bilan des suivis réalisés autour de l'écopont de Viry.

Yann Fol informe le comité qu'un suivi Lynx est en cours sur le Vuache.

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 21h15.

La Présidente,
Sylvie Rinaldi

Le Secrétaire de séance,
Yann Fol